

**CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 29 MARS 2018 A 21H00.**

COMPTE RENDU

	Présent	Représenté par	Absent excusé	Absents
Maire :				
1. M BEMELS Pierre.	oui			
Adjoint :				
2. Mme CHAUMERLIAC Franç.	non	M SCHOLLA		
3. M SCHOLLA Gérard	oui			
4. Mme GOASDOUE Patricia	non	Mme TISSU		
5. M WEIFFENBACH Hervé	oui			
6. Mme LAMBEL Anne Marie	non	M REGNIER		
7. M REGNIER Serge	oui			
8. Mme TISSU Martine	oui			
Conseillers délégués :				
9. Mme BERTHAULT Michelle	oui			
10. Mme FOURCROIX Aïcha	oui			
11. Mme CAUDRON Céline	oui			
Conseillers :				
12. Mme TREMER Ada	oui			
13. Mme GODENNE Françoise	oui			
14. M GARCIA Reynald	oui			
15. Mme d'ANDREA Tatiana	oui			
16. M WATIER Michel	oui			
17. M CHAUMERLIAC Thierry	oui			
18. M REBISCOUL Arnaud	non	M WATIER		
19. M FOURNIVAL Anthony	non	Mme CAUDRON		oui
20. M REINERT Charles	non			oui
21. M ROTH Kévin	non			
22. M GOSSET Dominique	oui			
23. Mme DUBIN Laurence	oui			
24. M DIAZ Hernan	oui			
25. M JOHANNIN Thierry	oui			
26. M FISSEUX Frédéric	non			oui
27. M DERRACHI Rachid	non		oui	
Totaux présences, absences et pouvoirs	18	5	1	3

Le Conseil Municipal a désigné comme Secrétaire de séance : Mme TISSU Martine.

A l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, une minute de silence à été respectée en mémoire des quatre victimes de l'attentat de CARCASSONNE et de Mme Mireille KNOLL.

Il a été fait lecture des décisions prises par M le Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT (n°01/2018 à n°12/2018).

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 février 2018 :

- à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 février 2018 a été adopté.

1. Indemnité de conseil 2018 versée à Mme le Trésorier principal :

Dans le cadre de la mission de conseil à la Collectivité, la Commune versera une indemnité à Mme le Trésorier principal au titre de l'année 2017.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, s'est prononcé favorablement sur ce versement et le montant de cette prime,
- à l'unanimité, a pris acte que cette indemnité sera portée au budget primitif 2018.

2. Vote du Compte de Gestion 2017 de la Commune,

3. Vote du Compte Administratif 2017 de la Commune,

4. Vote du Compte de Gestion 2017 Assainissement,

5. Vote du Compte Administratif 2017 Assainissement,

6. Affectation des résultats 2017 aux budgets 2018 de la Commune et du service assainissement :

Le tableau joint au présent compte rendu fait apparaître les résultats de l'exercice 2017 pour les deux budgets et les deux sections.

Les résultats de l'exercice 2017 ont permis de définir les reports affectés aux budgets 2018 de la Commune et du service assainissement.

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstention de Mme DUBIN et MM DIAZ et JOHANNIN), a approuvé les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'année 2017 pour les budgets M14 et M49,
- à l'unanimité, a décidé de l'affectation des résultats 2017 aux budgets 2018 M 14 et M49.

Le **tableau joint** au présent compte rendu détaille la revalorisation des tarifs ci-dessous sauf pour l'occupation du parking du restaurant scolaire à compter du 01 avril 2018.

7. Actualisation des tarifs pour les photocopies délivrées par la mairie et la médiathèque à compter du 01 avril 2018 :

Les tarifs pour la période allant du 01 avril 2018 au 31 mars 2019 ont été majorés selon le **tableau ci-joint**.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a approuvé ces tarifs,
- à l'unanimité, a pris acte des incidences aux budgets 2018 et 2019.

8. Revalorisation du loyer pour l'occupation du parking du restaurant scolaire à compter du 01 avril 2018 :

Le tarif pour la période allant du 01 avril 2018 au 31 mars 2019 a été fixé à 150,00€ .

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a approuvé ce tarif,
- à l'unanimité, a pris acte des incidences aux budgets 2018 et 2019.

9. Revalorisation des droits de voirie à compter du 01 avril 2018,

10. Revalorisation des tarifs du cimetière à compter du 01 avril 2018,

11. Revalorisation des loyers communaux et des locations pour les salles communales à compter du 01 avril 2018,

12. Revalorisation de la prestation eau pour les logements communaux à compter du 01 avril 2018,

13. Revalorisation de la participation forfaitaire à l'assainissement collectif à compter du 01 avril 2018,

14. Revalorisation du tarif contrôle assainissement en cas de vente à compter du 01 avril 2018 :

Les tarifs ont été revalorisés conformément aux propositions du **tableau ci joint** pour la période allant du 01 avril 2018 au 31 mars 2019.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a approuvé ces tarifs,
- à l'unanimité, a pris acte des incidences aux budgets 2018 et 2019.

16. Attribution des subventions aux associations pour 2018,

17. Attribution de subventions au CCAS et à la Caisse des Ecoles pour 2018 :

Le **tableau joint** au présent compte rendu fait apparaître les propositions d'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2018.

Au titre de l'année 2018, les propositions d'attribution pour le CCAS et la CDE sont les suivantes :

- le CCAS : 40 000,00€,
- la CDE : 60 000,00€.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a approuvé sur ces attributions,
- à l'unanimité, a pris acte des incidences au budget M14 2018.

18. Fixation du taux des quatre taxes pour 2018:

Suite au débat sur les orientations budgétaires du 13 février dernier, le taux communal de ces taxes en 2018 variera légèrement.

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstention de Mme DUBIN et MM DIAZ et JOHANNIN), a confirmé la faible augmentation des taux au titre de 2018,
- à la majorité (abstention de Mme DUBIN et MM DIAZ et JOHANNIN), a pris acte des incidences au budget 2018.

19. Budget 2018 de la Commune,

20. Budget 2018 du service assainissement :

Le Conseil Municipal ,

- à la majorité (contre Mme DUBIN et MM DIAZ et JOHANNIN), a approuvé tant en fonctionnement (5 680 180,00€) qu'en investissement (2 103 447,00€) le budget communal M14,
- à la majorité (contre Mme DUBIN et MM DIAZ et JOHANNIN), a approuvé tant en exploitation (601 125,00€) qu'en investissement (539 165,00€) le budget du service assainissement M49.

21. Subvention demande auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 (DETR),

22. Subvention demande auprès du Conseil départemental dans le cadre fonds scolaire,

23. Subvention demande auprès du Conseil départemental dans le cadre fonds du fonds de voirie,

24. Subvention pré demande auprès de la DRAC Ile de France, du Conseil régional et du Conseil départemental dans le cadre de la construction du centre culturel :

Dans le cadre de différents appels à projet, la Commune a sollicité l'aide soit de l'Etat, soit du Conseil régional, soit du Conseil départemental, pour les différents projets inscrits au budget 2018 M14.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a approuvé les différents projets faisant l'objet des demandes de subventions,

- à l'unanimité, a sollicité les différentes aides auprès soit de l'Etat, soit du Conseil régional, soit du Conseil départemental,
- à l'unanimité, a pris acte que les recettes et les dépenses relatives à ces travaux ont été portées au budget 2018 M14 et le seront aux suivants,
- à la majorité (abstention de M BEMELS), a autorisé M le Maire à signer ces demandes de subvention.

25. PLU approuvé le 30 janvier 2014, délibération complémentaire suite à la demande formulée par la cour d'appel administrative de Versailles :

Un particulier a introduit un recours contre le PLU.

Ce particulier juge que les dispositions de l'article UB 6 en particulier lui interdisant de diviser sa parcelle au-delà de la bande de constructibilité le lèsent.

Après une décision favorable pour la Commune rendue par le Tribunal administratif, le requérant a fait appel devant la cour d'appel administrative.

Lors de l'audience devant la cour d'appel, le rapporteur public a écarté tous les moyens soulevés par les requérants.

Le rapporteur public a seulement jugé que la note de synthèse diffusée aux élus lors de la séance du 30 janvier 2014 était insuffisante sur le fond. Même si par ailleurs, il reconnaît la parfaite validité de la concertation entre élus réalisée en amont au travers des commissions. Cette concertation avait abouti à l'adoption du PLU par la majorité des trois groupes composant le Conseil municipal (mandature 2008-2014) sans que l'adoption de la délibération ne donne lieu à débat.

Le rapporteur public demande à la cour d'appel de mettre en œuvre le mécanisme de sursis à statuer afin que le Conseil municipal en débattenne à nouveau avec une information écrite plus détaillée.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a débattu à nouveau du PLU approuvé le 30 janvier 2014 qui a été modifié le 20 avril 2017.

26. Question diverse : acquisition des emprises d'élargissement chemin du Beauregard (propriété de M DELMOTTE) :

Par la délibération n°38/2015 en date du 11 juin 2015, le Conseil Municipal avait décidé d'acquérir des parcelles Chemin de Beauregard afin d'y réaliser une aire de retournement et deux aires de croisement pour les véhicules.

Lors de la réalisation des travaux, une de ces trois emprises a été légèrement modifiée pour s'adapter au mieux au contexte local et ceci en plein accord avec M DELMOTTE Xavier.

La présente délibération a pour objet de prendre en compte cette modification d'emprise sans que le prix d'acquisition au m² ne varie.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a donné son accord sur cette acquisition aux conditions détaillées ci-dessus,
- à la majorité (abstention de M BEMELS), a autorisé M le Maire à signer l'acte notarié d'achat,

- à l'unanimité, a pris acte que les fonds nécessaires à cette opération sont déjà portés au budget communal 2018 en restes à réaliser.

27. Question diverse : cout du séjour d'été ALSH primaire et club adolescents :

Le Conseil Municipal avait été saisi de cette question lors de la séance du 07 décembre 2018 et il s'était prononcé sur des tarifs.

Malheureusement dans la phase d'activation de ce camp transplanté d'été, un problème logistique est récemment apparu avec l'organisateur.

Il convient donc de revoir l'organisation du séjour (nombre d'enfants, intendance et transport...) et son coût.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a fixé le montant de la participation due par les familles ainsi que la part restant à la charge de la Commune,
- à l'unanimité, a pris acte que ces dépenses et ces recettes sont portées à l'exercice budgétaire 2018 de la Commune.

28. Question diverse : augmentation de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet de 28h00 à 31h00 lissée sur une année civile :

Il convient d'augmenter légèrement les horaires du pool accueil en mairie du fait que le service de l'Etat civil doit dorénavant prendre en charge certaines procédures qui relevaient jusqu'alors de la compétence du Tribunal de grande instance comme par exemple : la gestion complète du PACS, les modifications de l'Etat civil (changement de prénom, de sexe...).

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a modifié la durée hebdomadaire lissée sur une année civile pour un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet en le faisant passer de 28h00 à 31h00.
- à l'unanimité, a pris acte de l'inscription des crédits nécessaires au budget 2018 et aux suivants.

L'ordre du jour étant clos, la séance a été levée à 23h00.

A Presles, le



Le Maire Pierre BEMELS.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET DE LA COMMUNE M14 2017**Section fonctionnement M14 budget de la Commune**

	Recettes	Dépenses	Solde
Resultat brut 2017	5 209 445,13	-4 514 627,46	694 817,67
Résultat 2016>2017	377 199,94		377 199,94
Report net 2017	5 586 645,07	-4 514 627,46	1 072 017,61

Section investissement M14 budget de la Commune

	Recettes	Dépenses	Solde
Resultat brut 2017	562 444,89	-835 354,89	-272 910,00
Résultat 2016>2017		-79 784,82	-79 784,82
Report net 2017	562 444,89	-915 139,71	-352 694,82

Sections fonctionnement et investissement M14 budget de la Commune

	Recettes	Dépenses	Solde
Totaux M14 SF+SI	6 149 089,96	-5 429 767,17	719 322,79

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT M49 2017**Section exploitation M49 budget assainissement**

	Recettes	Dépenses	Solde
Resultat brut 2017	471 192,31	-403 544,80	67 647,51
Résultat 2016>2017	136 854,47		136 854,47
Report net 2017	608 046,78	-403 544,80	204 501,98

Section investissement M49 budget assainissement

	Recettes	Dépenses	Solde
Resultat brut 2017	139 211,87	-377 428,22	-238 216,35
Résultat 2016>2017	168 995,12		168 995,12
Report net 2017	308 206,99	-377 428,22	-69 221,23

Sections exploitation et investissement M49 budget de la Commune

	Recettes	Dépenses	Solde
Totaux M49 SE+SI	916 253,77	-780 973,02	135 280,75



TARIFS COMMUNAUX 2018 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2018

	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		variation % n-1/n	
	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT		
RECETTES																				
Taxe sur le Ru	1,00		1,00		1,05		1,05		1,10		1,15		1,15		1,20		1,20		0,00	-100,00
Frais tout à l'égout		2,00		2,00		2,05		2,10		2,10		2,20		2,25		2,35		2,45		4,26
Contrôle installation assainissement	450,00		462,00		472,00		480,00		485,00		492,00		498,00		504,00		510,00		1,19	
Loyers communaux	218,00		222,00		230,00		237,00		240,00		243,00		248,00		252,00		255,00		1,19	
Ecole du Nantouillet Bâtiment C	228,00		232,00		237,00		240,00		243,00		248,00		252,00		255,00		258,00		1,19	
Ecole du Nantouillet Bâtiment A	135,00		130,00		135,00		140,00		142,00		144,00		148,00		150,00		150,00		1,35	
Parking restaurant scolaire (montant annuel)	225,00		230,00		235,00		240,00		243,00		248,00		252,00		255,00		258,00		1,20	
Logement gardiens CSI	218,00		222,00		227,00		230,00		232,00		235,00		238,00		241,00		244,00		1,24	
Logement école de la Mainie	258,00		263,00		269,00		275,00		276,00		280,00		283,00		286,00		289,00		1,05	
Logement centre culturel	377,00		385,00		393,00		400,00		405,00		410,00		415,00		420,00		425,00		1,18	
Eau (montant annuel)																				
Cimetière	990,00		1010,00		1032,00		1050,00		1065,00		1080,00		1095,00		1110,00		1125,00		1,35	
Percebois	225,00		230,00		235,00		240,00		244,00		248,00		252,00		256,00		260,00		1,56	
Traitement	115,00		118,00		121,00		124,00		126,00		128,00		130,00		132,00		134,00		1,52	
Inhumation	34,00		35,00		36,00		37,00		38,00		39,00		40,00		41,00		42,00		2,44	
Exhumation	34,00		35,00		36,00		37,00		38,00		39,00		40,00		41,00		42,00		2,44	
Taxe dispersion (****)																				
Casse durée 15 ans																				
Casse durée 30 ans																				
Vacations funéraires	25,00		25,00		25,00		25,00		25,00		25,00		25,00		25,00		25,00		0,00	
Caseau provisoire par jour	4,00		4,10		4,20		4,30		4,40		4,50		4,60		4,70		4,80		2,13	

(****) taxe dispersion et plaque d'inscription sur le livre de mémoire



	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		variation % n-1/n	
	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT		
RECETTES																				
Location salle CSL à partir du 01 avril 2015																				
Salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 11h Preslois	335,00		345,00		353,00		360,00		365,00		372,00		376,00		384,00		390,00		1,56	0,3
Salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 11h Extérieur	670,00		690,00		706,00		720,00		730,00		744,00		756,00		768,00		780,00		1,56	234,00
Salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 17h Preslois	458,00		468,00		478,00		488,00		495,00		505,00		515,00		525,00		535,00		1,90	160,50
Salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 17h Extérieur	976,00		996,00		1016,00		1036,00		1056,00		1076,00		1096,00		1116,00		1136,00		1,90	321,00
Salle sans cuisine Samedi 9h à Dimanche 11h Preslois	195,00		197,00		202,00		206,00		208,00		213,00		217,00		221,00		225,00		1,81	67,50
Salle sans cuisine Samedi 9h à Dimanche 11h Extérieur	386,00		394,00		404,00		412,00		418,00		426,00		434,00		442,00		450,00		1,81	135,00
Salle et cuisine de 9h00 à 20h00 Preslois																				
Salle et cuisine de 9h00 à 20h00 Extérieurs																				

	2014	2015	2016	2017	2018
Examen matricule de la salle à Preslois M. Crouzet	350,00	350,00	500,00	500,00	500,00

DROITS DE VOIRIE 2018 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2018

	2014		2015		2016		2017		2018		variation %
	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	
Armes											
Camion expo vente	48,00		49,00		50,00		51,00		52,00		1,96
Marchand ambulat	11,75		12,00		12,25		12,50		12,75		2,00
Marché du vendredi emplacement /jour											
Grands manèges	184,00		188,00		192,00		196,00		200,00		2,04
Petits manèges	76,00		78,00		80,00		82,00		84,00		2,44
Stands divers	38,00		40,00		41,00		42,00		43,00		2,38

TARIFS MEDIATHEQUE et MAIRIE 2018 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2018

	2014		2015		2016		2017		2018		variation %
	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	index TP	index BT	
formats et prestations											
photocopie A4 noir et blanc	0,18		0,18		0,18		0,19		0,20		5,26
photocopie A4 noir et blanc/recto verso	0,30		0,30		0,30		0,32		0,33		3,13
photocopie A3 noir et blanc	0,40		0,40		0,40		0,42		0,43		2,38
photocopie A3 noir et blanc/recto verso	0,50		0,50		0,50		0,53		0,55		3,77
achat carte de lecteur égarée	3,35		3,40		3,45		3,50		3,55		1,43
remboursement du document égaré	3,35		3,40		3,45		3,50		3,55		1,43

SUBVENTIONS COMMUNALES 2018.

ASSOCIATIONS	Fonction	Voie 2017	Demande 2018	% Voie 2018	% 2017/2018	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2010-2018	% total
1 APE	020	1 000 €	1 000 €	100%	0,00%	1 500 €	1 300 €	1 400 €	1 500 €	1 500 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	11 200 €	2,65%
2 COMITE JUMELAGE	024	1 000 €	1 500 €	150%	50,00%	2 500 €	1 300 €	1 300 €	2 700 €	2 700 €	1 000 €	1 500 €	1 000 €	1 500 €	15 500 €	3,67%
3 O.M.F.L.	024	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	3 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	11 000 €	2,61%
4 FNACA	25	225 €	250 €	111%	0,00%	560 €	170 €	170 €	250 €	250 €	225 €	225 €	225 €	225 €	1 990 €	0,47%
5 U.N.C.	25	392 €	392 €	100%	0,00%	1 159 €	1 159 €	1 159 €	1 392 €	1 392 €	392 €	392 €	392 €	392 €	5 696 €	1,35%
6 FETE DE LA CAMPAGNE	25	1 120 €	1 120 €	100%	0,89%	3 500 €	350 €	350 €	350 €	1 124 €	1 130 €	1 114 €	1 120 €	1 130 €	10 219 €	2,42%
8 REGARDS CROISES	31	800 €	800 €	100%	0,00%	1 000 €	900 €	950 €	1 000 €	1 000 €	800 €	800 €	800 €	800 €	3 050 €	0,72%
9 OBJECTIFS PRESLES	31	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	200 €	170 €	200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	8 050 €	1,91%
10 LES CARNELITES	41	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	570 €	0,14%
11 CLUB 3	61	500 €	1 000 €	200%	0,00%	1 350 €	1 000 €	1 300 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300 €	0,07%
12 ASIMPAD	61	160 €	0 €	0%	0,00%	116 €	116 €	155 €	155 €	154 €	154 €	154 €	160 €	160 €	5 650 €	1,58%
13 AMICALE S'POMPIERS PRESLES	113	450 €	0 €	0%	0,00%	3 000 €	1 500 €	1 500 €	1 000 €	1 000 €	800 €	450 €	450 €	450 €	10 250 €	2,49%
14 ANCIENS S'POMPIERS VILLIERS LE BEL	113	100 €	0 €	0%	20,00%	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €	126 €	126 €	100 €	120 €	1 172 €	0,29%
15 USEP	212	250 €	250 €	100%	0,00%	500 €	300 €	350 €	350 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	2 880 €	0,68%
18 S'CREED	311	0 €	300 €	300%	#DIV/0!	600 €	400 €	500 €	500 €	500 €	450 €	200 €	0 €	300 €	3 450 €	0,82%
17 THEATRE DE L'ABA	313	4 200 €	4 200 €	100%	-16,67%	3 000 €	1 350 €	2 000 €	4 200 €	4 200 €	3 780 €	3 780 €	4 200 €	3 500 €	30 010 €	7,11%
18 TENNIS CLUB	411	2 430 €	3 518 €	145%	0,00%	3 000 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €	2 430 €	2 430 €	2 430 €	2 430 €	2 430 €	23 520 €	5,57%
19 M.J.C.	422	1 500 €	1 500 €	100%	20,00%	5 250 €	2 000 €	2 000 €	3 500 €	3 500 €	3 350 €	3 350 €	1 500 €	1 800 €	26 250 €	6,22%
20 L'ESPOIR	521	500 €	0 €	0%	0,00%	750 €	750 €	850 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	500 €	500 €	7 350 €	1,74%
21 LES JARDINS DE PRESLES	824	1 000 €	0 €	0%	-100,00%	0 €	0 €	200 €	500 €	500 €	300 €	300 €	1 000 €	0 €	2 800 €	0,66%
22 COOPERATION FRANCE LAOS	024	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300 €	0,07%
23 USLP	411	26 595 €	27 820 €	104%	-16,17%	28 500 €	23 800 €	24 300 €	27 500 €	27 500 €	24 225 €	26 595 €	26 595 €	22 265 €	227 500 €	53,90%
24 Mile D'AX Laure	520	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	100 €	520 €	520 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 140 €	0,27%
25 AS COLLEGE MERIEL	830	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	100 €	150 €	135 €	135 €	0 €	0 €	0 €	535 €	0,13%
26 MEMOIRE D'ANTAN	025	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	0 €	1 000 €	800 €	800 €	800 €	0 €	0 €	2 800 €	0,62%
27 STAMPALA	311	250 €	500 €	200%	0,00%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	150 €	150 €	250 €	250 €	800 €	0,19%
28 ACTION HUMANITAIRE AU BENIN	520	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300 €	300 €	0 €	0 €	300 €	0,07%
29 PCWY COLLEGE MERIEL	522	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	155 €	155 €	0 €	0 €	310 €	0,07%
30 GAMING 35	025	300 €	0 €	0%	-100,00%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	150 €	150 €	300 €	0 €	600 €	0,14%
31 Subvention exceptionnelle USLP/Judo 40ème anniversaire	411	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	0,24%
32 USP	113	150 €	200 €	133%	33,33%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	150 €	150 €	150 €	200 €	550 €	0,15%
33 SCOUTS MERY	520	75 €	0 €	0%	-100,00%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 €	50 €	0 €	0 €	275 €	0,07%
34 EDUCATION NATIONALE Val d'hissera	522	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%
35 ANDES	411	150 €	0 €	0%	0,00%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	140 €	140 €	150 €	150 €	440 €	0,10%
36 SECOURS POPULAIRE	024	300 €	300 €	100%	0,00%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300 €	500 €	0,14%
37 LES FILS DE DEMETER	025	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%
38 SOLIDAIR	0 €	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00%
39 RELAX ASSO	0 €	500 €	500 €	100%	#DIV/0!	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300 €	300 €	0,07%
40 RUGBY CLUB IA	0 €	0 €	0 €	0%	#DIV/0!	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300 €	300 €	0,07%
prévision si demandés après le vote du budget 2018	000	1 213 €	1 930 €	159%	60,25%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 046 €	1 233 €	2 308 €	5 661 €	1,35%	
TOTAL		45 000 €	45 680 €	101%	-6,67%	55 025 €	41 027 €	44 418 €	53 531 €	54 531 €	42 797 €	43 728 €	45 000 €	42 000 €	422 053 €	100,00%

	2017	demande 2018	voix 2018
poteraue	1000	1500	1000
football	13500	13000	9000
judo	4950	5500	5000
courses de table	1500	1500	1500
gym	1800	2000	1800
volley ball	250	0	0
taekwondo	585	600	565
kung fu	0	0	0
badminton	2000	2600	2300
triga	300	800	800
voix frais généraux	300	300	300
TOTAL	26365	27600	22265

Handwritten signature or mark.